

Compte-rendu du CHS-CT du 12 juin 2015 *Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail*

Approbation du PV du 7 avril 2015

FORCE OUVRIERE a porté des observations au PV.

Le PV a été approuvé à l'unanimité sous réserve pour FORCE OUVRIERE de la prise en compte des amendements proposés.

FORCE OUVRIERE a rappelé à l'administration qu'un délai suffisant devait être laissé aux représentants pour leur permettre de faire part de leurs observations éventuelles.

DUERP et PAP 2015

En 2015, la démarche de recensement des risques a été allégée pour permettre une mise à jour du Programme Annuel de Prévention (PAP)

Un groupe de travail s'est réuni le 25 mai dernier. A cette occasion, le PAP 2014 a été analysé et amendé. Il a été proposé le retrait du PAP 2015 des actions terminées (70 % des actions du PAP 2014) puis de nouvelles actions issues de constats effectués par l'assistant de prévention y ont été intégrées. Le projet a été remis à la directrice départementale pour validation.

Le PAP ainsi retenu a été soumis au CHS-CT pour avis. La directrice a retenu les seules actions pour lesquelles des mesures de prévention pourront être mises en œuvre au cours de l'année 2015. Ainsi, des propositions du groupe de travail n'ont pas été retenues dans le PAP. La directrice s'est cependant engagée à les suivre et à les maintenir dans le DUERP.

FORCE OUVRIERE a déploré que le PAP ne tienne pas compte de la gravité du risque mais seulement de la capacité de l'administration à le faire diminuer.

Vote : pour : 1 CGT, 2 solidaires
abstention : 2 FO

Examen des registres Hygiène & Sécurité

L'Assistant de Prévention (AP) nous a fait part de l'absence de remontées en provenance des services.

FORCE OUVRIERE a demandé que dans les documents de travail, nous soit fourni un état de recensement de la collecte des registres indiquant par poste, outre les demandes : « Absence de demande », « Pas de réponse » le cas échéant.

Suivi du budget et nouvelles actions

Les dépenses suivantes sont retenues :

- Formations : Risque routier (CENTAURE), travail sur écran, gestion du stress, gestion des situations difficiles, formation à l'évacuation (guide-file et serre-file),
- Futur CDFIP Montauban : pose de stores et remplacement des défectueux, remplacement du tapis d'entrée.
- DDFiP rue du Génie : déplacement du visiophone.

Dépense retenue mais différée :

- Futur CDFIP Montauban : aménagement salle courrier (mobilier adapté), différé dans l'attente d'un recensement exhaustif des besoins des services.

Dépense rejetée :

- Futur CDFIP Montauban : déplacement des perches. FORCE OUVRIERE a rappelé que le besoin de déplacement des perches est né d'une incompréhension entre les agents et le maître d'oeuvre et qu'en conséquence le CHS-CT n'a pas vocation à financer ces correctifs.

FORCE OUVRIERE a ensuite exprimé les demandes suivantes émanant des services pour un financement lors du prochain CHS-CT en fonction du budget restant.

- Futur CDFIP Montauban : chariots pour transporter les documents entre les deux bâtiments, fauteuils de bureau adaptés au revêtement de sol,
- Nègrepelisse : fauteuils de bureau (demande déjà prise en compte lors du CHS-CT d'avril 2015),
- Divers services : bras supports d'écran, téléphones (éventuellement sans fil),

Visites du CHS-CT

Outre la visite programmée lors du précédent CHS-CT à Valence d'Agen pour octobre/novembre, sont retenus les sites de Castelsarrasin en septembre et Albasud en décembre.

Questions diverses

A la question des représentants en CHS-CT sur les modalités de mise en œuvre du système de vidéosurveillance sur le site du futur CDFiP de Montauban, l'administration a porté à notre connaissance les éléments suivants :

- lors des visites du site, les agents du SIP se sont déclarés plutôt satisfaits et rassurés,
- les caméras surveilleront les entrées du bâtiment (3), ainsi que la zone d'accueil,
- le projet a recueilli l'aval de la centrale et doit être validé par la préfecture prochainement,
- dès validation par la préfecture, une information complète sera faite.

Plus d'inFOs sur :

http://www.cnil.fr/fileadmin/documents/approfondir/dossier/Videosurveillance/CNIL_Video_au_travail.pdf

Vos représentants FORCE OUVRIERE en CHS-CT : Alexandre AUDOYNAUD, Anne DIDELIN, Ariel FAURE, Jean-Pierre MAURIE

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : _____ PRÉNOM : _____

N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____

GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %

AFFECTATION : _____
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à _____ le _____
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu